

DEGRAISSANT FOUR

Réf C444

1. PROPRIETES :

IDEGREEN Dégraissant Four pour le nettoyage des fours en industries alimentaires et collectivités.
S'utilise également pour les filtres à hotte, tous supports susceptibles d'être recouverts de matière grasse.
Ce produit dissout les graisses et les huiles, permet de retrouver des surfaces nettoyées, sans trace.
Formulation respectueuse de l'environnement.
Emballage 100% recyclable.

2. MODE D'EMPLOI :

S'utilise pur, au pistolet pulvérisateur ou au pinceau.
Appliquer sur la surface froide ou tiède (l'application sur surface tiède accélère l'élimination des graisses).
Laisser agir quelques minutes, essuyer et rincer avec une éponge.
Renouveler l'opération si nécessaire.
Sur les filtres s'utilise en dilution de 5 à 10%, laisser agir quelques minutes puis rincer à l'eau claire.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore à légèrement ambre
pH à 1% :	> 12
Densité à 20°C :	1,075 g/cm ³ (+/- 0,015).
Caractéristique du produit :	Non moussant à 1% à froid.
Contient parmi d'autres composants (règlement CE N°648/2004) :	Pas de substances réglementées.

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4x5 L, 1 pistolet four par carton.

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel. Tenir hors de portée des enfants.
Formule déposée au centre anti poison de Nancy (N°C444) : + 33 (0)3 83 22 50 50,
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.07.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 02-05-14